

Lettre ouverte des élus FSU-SLR du Conseil d'Administration de l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

A Madame S. Bonnafous, Présidente de l'UPEC
A Monsieur B. Saint-Girons, Président du PRES Paris Est

Créteil, le 24 octobre 2011

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'UPEC du 30 septembre dernier, la question des statuts du PRES Paris-Est était à l'ordre du jour. En tant qu'élus FSU-SLR au CA, et conformément à notre mandat, nous avons l'intention de demander le report de toutes décisions concernant le PRES après les échéances électorales nationales du printemps 2012. Ce sujet n'a en effet aucun caractère d'urgence, et il nous apparaît élémentaire de ne pas compliquer la vie de l'ensemble des établissements constitutifs du PRES, des étudiants et des personnels, par des décisions hâtives en ces périodes mouvantes.

Mais nous avons appris avec stupeur que l'avis du CA de l'UPEC n'était pas sollicité, qu'aucun vote n'était à l'ordre du jour car il s'agissait d'un simple point d'information de décisions en phase de mise en œuvre. Il convient de souligner qu'il y a là un choix des responsables actuels du PRES Paris-Est comme de la direction de l'UPEC, de ne pas consulter les instances des établissements concernés, alors même que d'autres établissements - sur le territoire national et en Ile de France, ayant pourtant les mêmes orientations - ont choisi de consulter les instances décisionnaires des établissements qui les composent (on pense ici à l'Université Paris Sud).

L'objet de cette lettre est donc double.

Formuler une requête : nous demandons un moratoire sur le processus de modification des statuts du PRES Paris Est.

Car en engageant le PRES et l'UPEC dans cette voie aujourd'hui, vous faites le pari de la continuité de la politique gouvernementale, ce qui revient : soit à nier les échéances à venir – ou au moins à organiser à l'avance une sorte de sabotage de la politique annoncée par nombre de projets portés par l'opposition actuelle – soit ? Encore pire, à faire le pari que si elle arrivait au pouvoir l'opposition inscrirait sa politique en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche dans la continuité de celle menée par le gouvernement de N. Sarkozy. Ce que nous ne pouvons oser imaginer.

Formuler une question : Comment pouvez-vous mettre en place un PRES, qui reprenne une part des prérogatives et des moyens d'établissements existants, sans que leurs instances décisionnaires ne se soient prononcées, et alors que personne (y compris la Présidente de l'UPEC) n'a été dûment mandaté pour cela ?

Cela semble déboucher sur un non sens juridique qui, au-delà du déni démocratique stupéfiant, ouvre à un contentieux devant les instances administratives où chacun des étudiants ou des membres du personnel ont qualité pour agir.

Du reste, concernant l'UPEC, les conseils centraux vont être renouvelés au début de l'année 2012, et la question de la place et du rôle du PRES Paris-Est, comme des modalités de délégation des prérogatives de l'UPEC au PRES seront au centre de la campagne lors de ce renouvellement. Si les listes qui soutiennent la position choisie par l'actuelle direction de l'UPEC et l'actuel Président du PRES Paris Est – à savoir des statuts de PRES tels qu'ils ont été présentés au CA du 30 septembre diminuant de façon significative (c'est le moins que l'on puisse dire) la voix des personnels et des étudiants – obtenait la majorité, ces choix deviendraient alors peut-être légitimes (personnels et étudiants auraient décidé de ne plus participer aux décisions !!!). Dans le cas contraire, les actuelles directions respectives de l'UPEC et du PRES auront alors agi en contradiction avec la lettre et l'esprit du Droit de telle sorte que la communauté universitaire aura été totalement dépossédée des choix la concernant, et ce de façon cachée et indirecte, ce qui ne saurait fonder un avenir.

Dans l'attente de votre réponse à cette requête et à cette question cruciale, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Les élus FSU-SLR du CA de l'UPEC